



Pèlerinage de Chartres, Pentecôte 2018

samedi 23 septembre 2017, par [Notre-Dame des Armées](#)

36e Pèlerinage à pied, de Paris à Chartres

[Inscriptions en ligne](#)

Chapitre Adultes Notre-Dame des Armées

Contact : Eric ALBEROLA 06 99 35 97 10 ec.alberola at sfr.fr

Chapitre des Anges-Gardiens (ceux qui ne peuvent venir cette année au pèlerinage)

Contact : Anne Dumoulin : 01 39 50 69 18 famille-dumoulin at wanadoo.fr

Les non-marcheurs qui le peuvent sont invités à se retrouver à la chapelle durant les trois jours du pèlerinage pour prier ensemble :

- Samedi 19 : après la messe de 11h soit de 11h35 à 12h10
- Dimanche 20 : avant les vêpres, soit de 17h25 à 18h
- Lundi 21 : après la messe de 10h30 soit de 11h30 à 12h05

Thème du pèlerinage 2018



Qu'est ce que le chapitre des Anges Gardiens

- ▶ Vous ne pouvez venir au pèlerinage de Chartres ? Devenez « ange gardien » du pèlerinage ! Peut-être avez-vous fait partie des « non-marcheurs » les années précédentes ? Les « anges gardiens » prennent leur suite en élargissant le mouvement, tout spécialement envers les Communautés religieuses. Mais tout le monde peut être concerné : parents de jeunes enfants, personnes âgées ou malades, professionnels d'astreinte, etc. Il s'agit de créer une immense chaîne de prière autour du pèlerinage afin que tous en recueillent les fruits. Le pèlerinage pour tous finalement !
- ▶ Par la communion des saints, les prières et les souffrances que vous offrirez comme « anges gardiens » feront de vous de véritables pèlerins de Chartres. Les engagements : s'inscrire comme « ange gardien » , réciter quotidiennement la prière du pèlerinage et le chapelet (ou autre prière mariale) et prendre un temps de méditation ; le livret du pèlerinage vous permettra de suivre les méditations de la colonne. Vous pourrez confier aux marcheurs vos intentions de prière qu'ils porteront jusqu'à Chartres.
- ▶ Ceux qui le peuvent sont invités à se retrouver à la chapelle durant ces trois jours du pèlerinage pour prier ensemble.